DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 septembre 2019 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept septembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 septembre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Après l'appel, une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur Jacques CHIRAC, ancien Président de la République.
Madame Géraldine BASTIEN arrive au cours de l'hommage de Monsieur le Maire à Monsieur Jacques CHIRAC.
Monsieur Jérôme AUSLENDER arrive pendant la présentation de la question n°1.
Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote du la question n°5 et donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER.
Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Nicaise JOSEPH.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote du vœu et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 22

DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC ET VENTE

Il a été constaté qu'une emprise du domaine public communal devait être déclassée compte tenu de sa désaffectation de fait.

Il s'agit d'une emprise d'environ 4 m² située 15 rue Bergier, attenante aux parcelles cadastrées IZ n° 230 et 43, formant partie du terrain d'assiette d'un garage édifié également sur la parcelle IZ n° 230.

Par délibération du 28 juin 2019 le Conseil métropolitain a constaté la désaffectation de cette emprise.

Celle-ci pourra être cédée par la Ville au propriétaire du garage susvisé, Monsieur JARDON ou ayants droits, au prix de cinq cents euros (500 €), conforme à l'avis du Pôle d'évaluation domaniale.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- de prononcer le déclassement de cette emprise du domaine public d'une superficie d'environ 4 m² située 15 rue Bergier, attenante aux parcelles cadastrées IZ n° 230 et 43,
- de céder à Monsieur JARDON ou ayants droits ladite emprise au prix de cinq cents euros (500 €).
- d'autoriser le Maire ou son représentant, à signer tous documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le -9 OCT. 2019

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint

Grégory BERNARD

Commune : 63113
Clermont-Ferrand

Numéro d'ordre du document d'arpentage
.....
Document vérifié et numéroté le
A
Par

Section : IZ
Feuille(s) : 01
Qualité du plan : régulier <20/03/80

Echelle d'origine : 1/500
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 01/01/1980

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL

D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFIP)

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

~~A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;~~

B - En conformité d'un piquetage :effectué sur le terrain ;

~~C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé~~
~~lepar Mgéomètre à~~

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

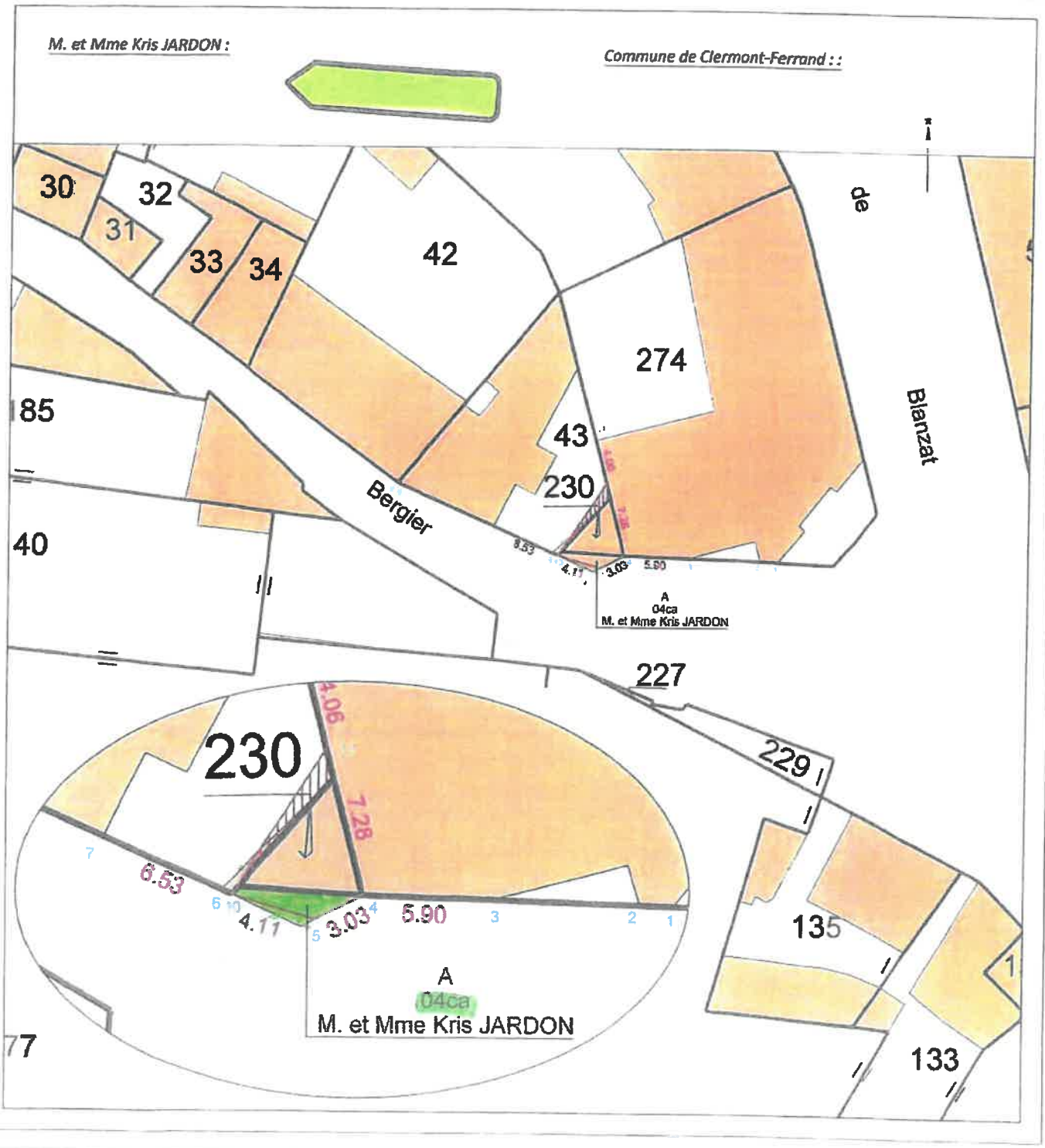
A Riom, le 23/4/18

Cachet du géomètre et signature :
FONTAINE
GEOMETRE - EXPERT
SELARL au capital de 10.000 € - RCS 517 841 668 Cusset
Ordre des Géomètres Experts n° 2009C280012 - N° inscription 35155
13 Av. République - BP 63 - 03800 GANNAT
8 Rue de l'Hôtel de Ville - 63200 MOZAC

Document dressé par
FONTAINE géomètre-Expert
à GANNAT
Date 20/04/2018
Signature :

18-04-113

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan dressé par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent seuls effectuer ou ordonner le piquetage.
(2) Qualité de la personne habilitée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien salarié du cadastre, etc...).
(3) Préciser les noms et qualités des signataires s'il est différent des propriétaires (associations, mandat représentant qualité de l'entité signataire).



Département :
PUY DE DOME

Commune :
CLERMONT FERRAND

Section : IZ
Feuille : 000 IZ 01

Échelle d'origine : 1/500
Échelle d'édition : 1/200

Date d'édition : 15/05/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
CLERMONT-FERRAND
Centre des impôts foncier Boulevard Berthelot 63033
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX
tél. 04 73 43 21 54 -fax
ptgc.puy-de-dome@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

